Burundi : Appel à la libération immédiate de cinq défenseurs des droits humains

Human Rights Watch, 14 mars 2023 Burundi : LibÃ©rez cinq dÃ©fenseurs des droits humains Les charges Ã leur encontre devraient Ãªtre abandonnÃ©es et la rÃ©pression de la sociÃ©tÃ© civile cesser Les autoritÃ©sÂ burundaisesÂ devrai immÃ©diatement et sans condition remettre en libertÃ© cinq dÃ©fenseurs des droits humains arrÃªtÃ©s arbitrairement le 14 fÃ©vrier 2023 et abandonner les charges sans fondement qui pÃ¨sent sur eux, ont dÃ©clarÃ© aujourdâ€™hui Amnesty International, lâ€™Initiative pour les droits humains au Burundi et Human Rights Watch. [PhotoÂ : De gauche Ã droite, Sonia Ndikumasabo, Prosper Runyange, Sylvana Inamahoro, Audace Havyarimana et Marie Emerusabe.Â Â© 2023 PrivÃ©]

Les cinq dÃ©fenseurs des droits humains sont accusÃ©s de rÃ©bellion ainsi que dâ€™atteinte Ã la sÃ»retÃ© intÃ©rieure de l bon fonctionnement des finances publiques. Les accusations ne semblent sâ€™appuyer que sur leur relation avec une organisation internationale Ã©trangÃ¨re et le financement quâ€™ils ont reÃ§u de sa part. Deux des dÃ©fenseurs travaillent pou lâ€™Association des femmes juristes du Burundi (AFJB) et les trois autres pour lâ€™Association pour la paix et la promotion de droits de lâ€™Homme (APDH). Â«Â Lâ€™arrestation des cinq dÃ©fenseurs des droits humains et les graves accusations portÃ leur encontre tÃ©moignent dâ€™une dÃ©tÃ©rioration du contexte dans lequel Ã©volue la sociÃ©tÃ© civile indÃ©pendante au B a constatÃ©Â ClÃ©mentine de Montjoye, chercheuse au sein de la division Afrique de Human Rights Watch. Â«Â Si travailler en partenariat avec des organisations internationales ou recevoir des fonds de leur part sont dÃ©sormais considÃ©rÃ©s comme des infractions pÃ©nales et une menace pour la sÃ©curitÃ© de lâ€™Ã‰tat, le peu dâ€™espace qui restait Ã la sociÃ© travailler au Burundi disparaitra.Â Â» Le 16 fÃ©vrier, le ministre de lâ€™IntÃ©rieur, du DÃ©veloppement communautaire et de l SÃ©curitÃ© publique, Martin Niteretse, a accusÃ© les organisations de collaborer avec une organisation non gouvernementale internationale. Le 14 fÃ©vrier, des agents du service de renseignement ont arrÃªtÃ© quatre des dÃ©fenseursÂ (Sonia Ndikumasabo, prÃ©sidente de lâ€™AFJB, et Marie Emerusabe, sa coordinatrice gÃ©nÃ©raleÂ ; Audace Havyarimana, reprÃ©sentant lÃ©gal de lâ€™APDH, et Sylvana Inamahoro, sa directrice exÃ©cutive), Ã lâ€™aÃ©roport Melchi de Bujumbura, alors quâ€™ils sâ€™apprÃªtaient Ã prendre lâ€™avion pour lâ€™Ouganda pour une rÃ©union avec des parten Runyange, coordinateur du projet dâ€™appui Ã la gestion fonciÃ¨re pour lâ€™APDH, a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© Ã Ngozi le 14 fÃ©vrie Bujumbura le jour suivant. Les cinq dÃ©fenseurs ont Ã©tÃ© dÃ©tenus au siÃ¨ge du Service national de renseignement (SNR) Ã Bujumbura, puis transfÃ©rÃ©s Ã la prison centrale de Mpimba Ã Bujumbura, le 17 fÃ©vrier. Le 2 mars, le Tribunal de grande instance de Ntahangwa, toujours Ã Bujumbura, a confirmÃ© leur dÃ©tention prÃ©ventive. Le ministre Martin NiteretseÂ a dÃ©clarÃ©Â aux mÃ©dias : Â«Â Le dossier est en cours. Les rÃ©sultats dont nous disposons pour le moment montrent quâ€™ grande probabilitÃ© quâ€™il y ait risque de financement du terrorisme Ã travers ces fonds-lÃ . On doit Ãªtre vigilant sur tous les points pour que rien ne vienne perturber la paix et lâ€™ordre public.Â Â» En vertu des normes et du droit international des droits humains, la recherche, l'obtention et l'utilisation de ressources financiÃ¨res, y compris celles issues de sources Ã©trangÃ¨res et internationales, sont une composante essentielle du droit Ã la libertÃ© d'association. Les restrictions injustifiÃ©es des ressources disponibles pour les organisations ont un impact nÃ©gatif sur le droit Ã la libertÃ© d'association. Les deux organisations, qui travaillent sur les violences fondÃ©es sur le genre et les droits fonciers, sont officiellement agrÃ©Ã©es au Burundi. Elles aident certaines des catÃ©gories les plus marginalisÃ©es de la sociÃ©tÃ© burundaise. La dÃ©cis des autoritÃ©s judiciaires de maintenir les poursuites contre les dÃ©fenseurs, apparemment au seul motif que leurs organisations ont nouÃ© un partenariat avec une organisation internationale qui les finance, a dÃ©clenchÃ© la crainte dâ€™une nouvelle vague de rÃ©pression de la sociÃ©tÃ© civile au Burundi et dÃ©crÃ©dibilise leÂ programme de rÃ©formes annoncÃ©Â prÃ©sident, ont soulignÃ© les trois organisations internationales. En octobre 2018, les autoritÃ©s ont suspendu les activitÃ©s de la plupart des organisations Ã©trangÃ¨res au Burundi, et les ont contraintes Ã se rÃ©enregistrer, notamment en prÃ©sentant des documents indiquant lâ€™appartenance ethnique de leurs employÃ©s burundais. La politique du gouvernement, basÃ©e sur uneÂ loi sur les organisations non gouvernementales Ã©trangÃ¨res, adoptÃ©e en janvier 2017, a poussÃ©Â certaines organisations internationales Ã fermer leurs bureauxÂ au Burundi parce quâ€™elles Ã©taient en dÃ©sacc avec les quotas ethniques imposÃ©s par le gouvernement et avec lâ€™obligation de fournir des informations sur lâ€™appartenance ethnique des membres de leur personnel. Certaines ont dit craindre que la communication de ces informations nâ€™expose leurs employÃ©s Ã un risque de profilage et de ciblage ethnique. Â«Â Les accusations dâ€™atteinte sÃ»retÃ© de lâ€™Ã‰tat et de rÃ©bellion portÃ©es Ã lâ€™encontre de ces cinq dÃ©fenseurs des droits humains sont absurde Carina Tertsakian, de lâ€™Initiative pour les droits humains au Burundi. Â«Â Si les autoritÃ©s ont des questions sur leurs sources de financement, elles peuvent y trouver des rÃ©ponses par les voies administratives normales, comme le prÃ©voit la loi.Â Â» De 2015 Ã 2020, pendant le troisiÃ¨me et dernier mandat du feu prÃ©sident Pierre Nkurunziza,Â la sociÃ©tÃ© civile les mÃ©dias indÃ©pendantsÂ ont souvent Ã©tÃ© pris pour cible et leurs membres ont Ã©tÃ© attaquÃ©s, disparus de force, dÃ menacÃ©s. Des dizaines de dÃ©fenseurs des droits humains et de journalistes ont fui le pays et nombre dâ€™entre eux sont toujours en exil. Ces crimes ont bÃ©nÃ©ficiÃ© d'une impunitÃ© quasi-totale. Depuis lâ€™arrivÃ©e au pouvoir en juin 2020 du prÃ©sident Ã‰variste Ndayishimiye et malgrÃ© ses promesses de rÃ©tablir la libertÃ© dâ€™expression et dâ€™association, lâ gouvernement Ã lâ€™Ã©gard de la sociÃ©tÃ© civile et des mÃ©dias burundais, autrefois florissants, demeure. Lâ€™arrestatio dÃ©fenseurs des droits humains fait suite Ã la condamnation, le 2 janvier 2023, dâ€™uneÂ journaliste en ligne, Floriane Irangabiye, Ã 10 ans de prison pour Â«Â atteinte Ã lâ€™intÃ©gritÃ© du territoire nationalÂ Â», en violation de ses droits Ã la li dâ€™expression et Ã un procÃ¨s Ã©quitable. Ces derniÃ¨res arrestations, ainsi que la condamnation de Floriane Irangabiye mettent fin Ã une brÃ¨ve pÃ©riode dâ€™optimisme suite Ã lâ€™acquittement et la libÃ©ration, en dÃ©cembre, deÂ Tony Gern avocat et ancien dÃ©fenseur des droits humains qui a passÃ© plus de deux ans injustement emprisonnÃ© pour des accusations infondÃ©es de collaboration avec un groupe rebelle. Douze dÃ©fenseurs des droits humains et journalistes en exil ont Ã©tÃ© condamnÃ©s en juin 2020 pour avoir participÃ© Ã une tentative de coup dâ€™Ã‰tat en mai 2015. Le verdict, q rendu public quâ€™en fÃ©vrier 2021, a Ã©tÃ© prononcÃ© Ã lâ€™issue dâ€™un procÃ¨s entachÃ© de graves irrÃ©gularitÃ©s accusÃ©s Ã©taient absents et ne disposaient pas de reprÃ©sentation lÃ©gale, au mÃ©pris des principes les plus Ã©lÃ©mentai dâ€™une procÃ©dure rÃ©guliÃ¨re. Les 12 accusÃ©s ont Ã©tÃ© reconnus coupables dâ€™Â«Â attentat Ã lâ€™autoritÃ© de lÃ

dâ€™Â«Â assassinatsÂ Â» et de Â«Â destructionsÂ Â». Lâ€™arrestation de Sonia Ndikumasabo, Marie Emerusabe, Audace Havyarimana, Sylvana Inamahoro et Prosper Runyange semble avoir pour but de punir les dÃ©fenseurs des droits humains et leurs organisations pour avoir coopÃ©rÃ© avec une organisation internationale, dâ€™entraver les activitÃ©s de leur organisations et dâ€™intimider dâ€™autres activistes. Un tel acte contredit les affirmations des autoritÃ©s burundaises selon lesquelles elles respectent les droits humains et ternit davantage lâ€™image dâ€™ouverture et de rÃ©forme quâ€™elles tentent projeter Ã lâ€™Ã©chelle internationale, selon les trois organisations internationales. Â«Â Les actions parlent plus que les mots,Â Â» a dÃ©clarÃ© Flavia Mwangovya, directrice rÃ©gionale adjointe Ã Amnesty International. Â«Â Si les autoritÃ©s burundaises veulent que leurs promesses en matiÃ¨re de droits humains soient prises au sÃ©rieux, elles doivent permettre Ã la sociÃ©tÃ© civile de faire son prÃ©cieux travail, notamment dÃ©fendre et aider les victimes de violations des droits humains sans Ãªtre harcelÃ©e.Â Â»Â